



ACTION

2.1

Encourager et favoriser la production ainsi que la consommation des produits locaux, dans le cadre du programme Alimentation Durable



Constat et enjeux

CONSTATS :

Le développement de la consommation de produits locaux permettrait d'avoir une influence significative sur l'importation de l'alimentation, qui compte pour 13% des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Les interprofessions locales en élevage, en fruits et en légumes sont dans une dynamique de structuration associative depuis les années 2010. Ces associations promeuvent un modèle permettant de renforcer l'emploi sur le territoire, de contribuer à l'autosuffisance alimentaire de l'île en couvrant par exemple 70% des besoins en fruits et légumes, et enfin, de développer des labels "péi". Le secteur agroalimentaire local ambitionne de répondre aux demandes de nouveaux débouchés comme la restauration collective, les cantines scolaires, et les cafés-hotels-restaurants.

ENJEUX :

- Sensibiliser les consommateurs sur la valeur des produits locaux.
- Mettre en adéquation l'offre et la demande en produits locaux, tout en soutenant les circuits courts.



Projets réalisés, en cours et prévus

- Fête des produits du terroir de Salazie "M'nout Terroir" (Actions annuelles en avril)
- Marché paysan de Sainte-Anne (1ère édition en décembre 2020; 2nde édition en mars 2021)
- Fête des fruits et légumes frais, vivez la Fraich'attitude (13ème édition en novembre 2020 avec la DAAF)
- Boutique des producteurs à Bras-Panon (prévu)
- 2 Ruches et 2 AMAP péi (en activité sur le territoire)
- Classes du goût (depuis 2011, actions fréquentes dans l'année avec la DAAF et le Rectorat)



Secteurs d'activité cibles

Secteurs d'activités identifiés	Résidentiel	Tertiaire	Industrie	Industrie de l'énergie	Transport	Agriculture	Déchets
Implication dans l'action	X	X				X	X



ACTION
2.1

Encourager et favoriser la production ainsi que la consommation des produits locaux, dans le cadre du programme Alimentation Durable



Objectifs

Soutenir les filières de productions locales en impulsant les recours aux circuits courts, par une campagne de sensibilisation ciblée et des ateliers d'éducation alimentaires et environnementales



Etapes principales

Acteurs identifiés

Principales actions		Période	 Directions internes	Partenaires
1	Conduire un état des lieux de l'usage des produits locaux auprès du grand public, des restaurateurs et des cantines scolaires du territoire	2021-2022		
1.a	Accompagner la création et la structuration de filière locale de produits alimentaires		• Développement Economique • Habitat et Développement durable • Communication • Environnement	Communes DAAF et Chambre d'agriculture Coopérative agricole ARDIE, AD2R
1.b	Communiquer sur les bienfaits environnementaux, sanitaires, économiques et sociales des productions locales et de leurs consommations (valeurs éco-socio-systémiques) à l'exemple des plantes médicinales, des produits lointan et des produits péi		• Développement Economique • Habitat et Développement durable • Communication • Environnement	Communes DAAF et Chambre d'agriculture Coopérative agricole ARDIE, AD2R
2	Appuyer l'éducation alimentaire scolaire développée par le Rectorat	2022		
2.a	Amplifier les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires du territoire de la CIREST et identifier des leviers d'actions pour développer l'utilisation des produits locaux		• Développement Economique • Habitat et Développement durable • Communication • Environnement	Communes DAAF et Chambre d'agriculture Rectorat Association REUNIR Réseau REGAL 974
2.b	Renforcer le portage d'une commande publique « Alimentation durable et locale » par la restauration scolaire, en apportant les appuis nécessaires aux ateliers de sensibilisation au sein des établissements scolaires (par et pour les producteurs locaux, le personnel de restauration scolaire, l'inspection académique et la mairie)		• Développement Economique • Habitat et Développement durable • Communication • Environnement	Communes DAAF et Chambre d'agriculture Rectorat Association REUNIR Réseau REGAL 974
3	Soutenir la mise en œuvre d'ateliers pratiques "Alimentation durable" auprès du grand public par des restaurateurs et/ou des associations du territoire engagés dans la préservation des cultures culinaires locales	2022		Communes DAAF et Chambre d'agriculture Coopérative agricole ARDIE, AD2R
3.a	- Etablir et mettre en œuvre un agenda annuel d'ateliers grand public de sensibilisation et repas-partage dans des lieux spécifiques (marché, tiers-lieux)		• Développement Economique • PLIE • Tourisme • Environnement/Développement durable	Communes DAAF et Chambre d'agriculture Coopérative agricole ARDIE, AD2R
3.b	Valoriser les terroirs de la CIREST et leurs produits par l'organisation et le renforcement d'événements-partage entre les producteurs et les consommateurs (ex: visite guidée du site de Dioré, Semaine du Goût, Semaine créole, Fête de Terroir, etc.)		• Développement Economique • PLIE • Tourisme • Environnement/Développement durable	Communes DAAF et Chambre d'agriculture Coopérative agricole ARDIE, AD2R

ACTION
2.1

Encourager et favoriser la production ainsi que la consommation des produits locaux, dans le cadre du programme Alimentation Durable



Moyens et ressources

Humains	Financiers	Financiers potentiels
20% du temps du chargé de mission	Budget temps passé : 20% du temps du chargé de mission (20% de 30k€/an)	• ADEME • DAAF



Indicateurs

Suivi / Evaluation	Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%)	Emissions de gaz à effet de serre de secteurs "autres transports" (teq CO ₂)	Consommation énergétique du secteur "autres transports" (teq CO ₂)
	Nombre d'événements et d'ateliers de sensibilisation	Nombre de personnes sensibilisés	Etat initial des productions locales
Environnementaux	Evolution de la part des productions locales dans le marché réunionnais, voire du territoire de la CIREST		Evolution du taux de gaspillage alimentaire



Points de vigilance

Impact de la différence des coûts entre les produits locaux et importés sur le comportement d'achats des consommateurs	Distinction entre les productions bio et les conventionnelles
--	---



Apports sur la stratégie Climat - Air - Energie

Augmentation de la production d'EnR	Baisse de la consommation d'énergie	Baisse des émissions de GES (atténuation)	Réduction de la vulnérabilité au changement climatique (adaptation)	Amélioration de la qualité de l'air
-------------------------------------	-------------------------------------	---	---	-------------------------------------



Transversalité des actions

Avec d'autres documents	• Plan Agripéi 2030 du Département de La Réunion • Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de la CIREST • Programme national pour l'alimentation (PNA) de la DAAF
Avec d'autres actions du PCAET	2.2 Participer activement à la réalisation des circuits courts alimentaires et l'agriculture raisonnée de qualité (haute valeur environnementale et agriculture biologique)

**ACTION**
2.2**Participer activement à la réalisation des circuits courts alimentaires et l'agriculture raisonnée de qualité (haute valeur environnementale et agriculture biologique)****Constat et enjeux****CONSTATS :**

Les émissions de GES du secteur agricole sont majoritairement non énergétiques et dues à la volatilisation d'une part de l'azote des engrais azotés épandus ainsi qu'aux émissions de l'élevage. Le projet européen AgriClimateChange fait état d'une réduction potentielle de 10 à 40% des émissions de GES par le passage à une agriculture raisonnée. Selon l'ARIFEL, plus de 50% des volumes de fruits et légumes de la filière organisée sont aujourd'hui produits en agriculture biologique, raisonnée ou à haute valeur environnementale à La Réunion. Côté élevage, le programme DEFI 2018-2025 vise une maîtrise responsable des importations de viande en généralisant, entre autres, les pratiques agro-écologiques dans les exploitations.

ENJEUX :

Nécessité de soutenir, dans le long terme, la progression de la production locale et la structuration des filières dans une logique de qualité environnementale.

**Projets réalisés, en cours et prévus**

- Application de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (ou loi EGALIM du 30 octobre 2018) (Actions en cours)
- Boutique des producteurs à Bras-Panon (prévu)

**Secteurs d'activité cibles**

Secteurs d'activités identifiés	Résidentiel	Tertiaire	Industrie	Industrie de l'énergie	Transport	Agriculture	Déchets
Implication dans l'action					X	X	X



ACTION
2.2

Participer activement à la réalisation des circuits courts alimentaires et l'agriculture raisonnée de qualité (haute valeur environnementale et agriculture biologique)



Objectifs

- Soutenir les productions agricoles de qualité par l'accompagnement des porteurs de projets, le soutien aux coopératives de producteurs locaux et l'aide à la recherche de débouchés comme les cantines
- Evaluer et suivre les effets de l'agriculture de qualité sur les enjeux air/climat/énergie
- Créer des partenariats entre producteurs/ collectivités/entreprises



Etapes principales

Acteurs identifiés

Principales actions		Période	 Directions internes	Partenaires
1	Dresser un état des lieux des filières locales en agriculture de qualité et de leurs possibilités financières sur le Programme LEADER	2021-2022	• Développement Economique • PLIE • Environnement • Développement durable	Communes DAAF et Chambre d'agriculture Coopérative agricole ARDIE, AD2R
1.a	Aider les producteurs de proximité dans le développement en ayant un plan de communication ciblée pour les circuits courts alimentaires et l'agriculture raisonnée de qualité		•	ARDIE Associations Coopérative agricole
1.b	Mettre à disposition des producteurs de proximité un stand sur les micro-territoires ou un véhicule de vente pour se déplacer		•	Communes
1.c	Créer une structure de transformation des produits locaux pour les cantines des collectivités			
2	Accompagner l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial :	2021-2022	• Développement Economique/PLIE • Communication • Environnement • Développement durable	Communes DAAF et Chambre d'agriculture SAFER ADEME
2.a	- Signer des conventions avec la Chambre d'Agriculture, la SAFER, les agriculteurs et les restaurations collectives			
2.b	- Fixer dans les PLU des secteurs à fort intérêt agricole	Révision des PLU		
2.c	- Créer un outil de valorisation des produits agricoles et artisanaux caractéristiques du territoire et favorisant les circuits courts de commercialisation		•	
3	Préfigurer les actions et le cadre du futur marché de gros de la CIREST :	2021-2022	• Développement Economique/PLIE • Communication • Environnement • Développement durable	Communes DAAF, Chambre d'agriculture Coopérative agricole
3.a	- Cartographie des acteurs et des potentialités d'approvisionnement du MDG (production, consommation)		• SIG	Communes
3.b	- Accompagnement aux candidatures aux Appels d'offre à critère développement durable		•	
3.c	- Réflexion sur la mise en place d'une filière de valorisation des déchets issus de l'exploitation du MDG (bois, carton, biodéchets, plastique)			ADEME
3.d	- Appui à l'animation de la structure du Marché de Gros, en sensibilisant les acteurs et partenaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire		• Environnement	Communes Chambre d'agriculture Coopérative agricole



ACTION
2.2

Participer activement à la réalisation des circuits courts alimentaires et l'agriculture raisonnée de qualité (haute valeur environnementale et agriculture biologique)



Moyens et ressources

Humains	Financiers	Financeurs potentiels
Organisation en équipe-projet interne		• DAAF • ADEME • Région • Département



Indicateurs

Suivi / Evaluation	Quantité moyenne de viande par repas dans la restauration collective publique (g/repas)	Part de produits biologiques dans la restauration collective publique (%)	Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%)
	Emissions de gaz à effet de serre de l'agriculture (teq CO ₂)	Consommation énergétique de l'agriculture (GWh)	Emissions directes de polluants atmosphériques du secteur agriculture par ha (tonne/ha)
Environnementaux	Qualité environnementale des productions proposées à la consommation	Part des protéines végétales dans les repas proposés dans les cantines scolaires et collectives	Etat quantitatif et qualitatif des ressources en eau



Points de vigilance

Les pratiques culturales	Précisions des enjeux entre les productions bio et/ou local ?
--------------------------	---



Apports sur la stratégie Climat - Air - Energie

Augmentation de la production d'EnR	Baisse de la consommation d'énergie	Baisse des émissions de GES (atténuation)	Réduction de la vulnérabilité au changement climatique (adaptation)	Amélioration de la qualité de l'air
-------------------------------------	-------------------------------------	---	---	-------------------------------------



Transversalité des actions

Avec d'autres documents	• Plan Agripéi 2030 du Département de La Réunion • Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de la CIREST • Programme national pour l'alimentation (PNA) de la DAAF • Loi EGALIM
Avec d'autres actions du PCAET	2.1 Encourager et favoriser la production ainsi que la consommation des produits locaux, dans le cadre du programme Alimentation Durable

**ACTION**
2.3**Développer l'économie circulaire en incitant aux pratiques de réemploi ou d'allongement de la durée de vie des objets sur le territoire****Constat et enjeux****CONSTATS :**

La réparation et l'allongement de la durée de vie des objets est le 4ème axe du PLPDMA de la CIREST. Ces actions contribuent à la réduction des déchets à éliminer de la collectivité. Depuis 2017, plusieurs associations ont signé des conventions avec la CIREST pour l'accès en déchèterie en vue du réemploi des objets par leur réparations et leurs remises sur le marché comme matériels d'occasions. Une ressourcerie, La Ressourcie Léla, existe également sur le territoire depuis 2016 et propose en vente solidaire des meubles et électroménagers réparés.

ENJEUX :

Développer, sur le long terme, des ressourceries pour augmenter le volume de déchets collectés pour leur réparation et réutilisation sur le territoire de la CIREST, afin d'allonger la durée de vie des objets et limiter ainsi l'importation de nouveaux objets sur le territoire.

**Projets réalisés, en cours et prévus**

- Signature de conventions avec plusieurs associations de récupération (actions depuis 2017)
- Diffusion des annonces de ventes solidaires de la Ressourcerie de Bras-Fusil sur le site et les réseaux sociaux de la CIREST (en continu)

**Secteurs d'activité cibles**

Secteurs d'activités identifiés	Résidentiel	Tertiaire	Industrie	Industrie de l'énergie	Transport	Agriculture	Déchets
Implication dans l'action	X	X			X		X



ACTION
2.3

Développer l'économie circulaire en incitant aux pratiques de réemploi ou d'allongement de la durée de vie des objets sur le territoire



Objectifs

- Amplifier le taux de réemploi des objets par la réparation et/ou le recyclage pour allonger leurs durées de vie
- Encourager le développement des Ressourceries sur le territoire
- Accompagner le changement des comportements (consommations, achats) et des visions (déchets = ressources réutilisables) par la mise en œuvre d'une pédagogie soutenue auprès des habitants du territoire



Etapes principales

Acteurs identifiés

Principales actions		Période	Directions internes	Partenaires
1	Soutenir le développement des structures de récupérations et des ressourceries	2021-2022	• Environnement • Développement Economique • Habitat et Développement durable • PLIE • Communication	ADEME Communes Déchetterie SYDNE Ressourceries Associations de récupération
1.a	- Communiquer autour de l'existence et le développement des ressourceries : communication sur les réseaux sociaux, signalétique autour des ressourceries, développement d'ateliers de découverte, communication via les organismes d'insertion, campagne de communication sur les médias (TV, radio, presse, etc.)			
1.b	- Professionnaliser les ressourceries existantes par des formations et un accompagnement organisé par la CIREST (recherche partenariats, communication, subventions économiques)			
2	Développer une gestion collective et sélective des déchets industriels banals tout en privilégiant la valorisation des déchets et l'économie circulaire	2021-2022	• Environnement • Développement Economique • Habitat et Développement durable • PLIE • Communication	ADEME Communes Déchetterie SYDNE ADIR Associations de récupération
2.a	- Co-construire un contrat d'objectifs en faveur de la Transition écologique avec les acteurs économiques du territoire			
2.b	- Développer une gestion collective et sélective des déchets industriels banals tout en privilégiant la valorisation des déchets et l'économie circulaire			
3	Mettre à disposition des structures un ou des locaux permettant la vente des matériels réparés	2021-2022	• Environnement • Développement Economique • Habitat et Développement durable • PLIE • Communication	Communes ADEME ADIR Technopôle NEXA
3.a	Identifier avec les parties prenantes l'emplacement favorable du local			
3.a	Formaliser avec les parties prenantes l'utilisation du lieu de vente			
3.b	Mettre en œuvre un plan de communication locale et territoriale sur les produits proposés à la vente			



ACTION 2.3	Développer l'économie circulaire en incitant aux pratiques de réemploi ou d'allongement de la durée de vie des objets sur le territoire
----------------------	--



Moyens et ressources

Humains	Financiers	Financeurs potentiels
0,5 ETP		• ADEME



Indicateurs

Suivi / Evaluation	Tonnage d'objets réutilisés par an	Nombre de conventions signées avec des structures de récupérations	Nombres de journées d'animation autour des objets réemployés sur le territoire
	Bilan annuel de GES évité (baisse des importations ?)	Nombre d'entreprises engagées dans une démarche Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)	Identification du local de vente et de sa mise en service
Environnementaux	/		



Points de vigilance

Coûts de la réparation	Fragilité financière des structures de réemploi	Vision des objets « d'occasion »	Qualité de la réparation (durée)
------------------------	---	----------------------------------	----------------------------------



Apports sur la stratégie Climat - Air - Energie

Augmentation de la production d'EnR	Baisse de la consommation d'énergie	Baisse des émissions de GES (atténuation)	Réduction de la vulnérabilité au changement climatique (adaptation)	Amélioration de la qualité de l'air
-------------------------------------	-------------------------------------	---	---	-------------------------------------



Transversalité des actions

Avec d'autres documents	• PRGPD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - Région) • PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés - CIREST)
Avec d'autres actions du PCAET	2.4 Contribuer à la réduction des déchets sur le territoire, en appuyant l'élaboration puis la mise en œuvre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

ACTION 2.4	Contribuer à la réduction des déchets sur le territoire, en appuyant l'élaboration puis la mise en œuvre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
----------------------	---



Constat et enjeux

CONSTATS : Le lancement de l'élaboration du PLPDMA et du PCAET en 2018 constitue pour la CIREST une opportunité pour la mise en œuvre des actions en faveur de la réduction des déchets sur le territoire. En effet, le PLPDMA de la CIREST veut miser sur la prévention des déchets par la réduction à la source, la consommation responsable et la réutilisation des objets afin de diminuer leurs tonnages et le coût de leurs prises en charge par la collectivité. En 2019, environ 77 598 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été produits sur le territoire, soit 610 kg/hab (moyenne de La Réunion 618 kg/hab/an en 2015). Environ 33% de ces déchets sont collectés pour valorisation.

ENJEUX :

Disposer des moyens humains pour un accompagnement optimal des acteurs économiques et de la population dans les actions de réduction et de la compréhension de la politique mise en place.



Projets réalisés, en cours et prévus



Secteurs d'activité cibles

Secteurs d'activités identifiés	Résidentiel	Tertiaire	Industrie	Industrie de l'énergie	Transport	Agriculture	Déchets
Implication dans l'action							X



ACTION
2.4

Contribuer à la réduction des déchets sur le territoire, en appuyant l'élaboration puis la mise en œuvre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)



Objectifs

- Montrer l'exemplarité des collectivités
- Former et sensibiliser les ambassadeurs aux enjeux climat-air-énergie de la réduction des déchets
- Mobiliser les acteurs du territoire autour d'un plan de gestion adaptée des déchets non-ménagers



Etapes principales

Acteurs identifiés

Principales actions		Période	Directions internes	Partenaires
1	Mettre en œuvre les actions du CODOM et du PLPDMA	2021	• Direction Environnement - CODOM • Elus et élus	
1.a	Renforcer les moyens humains de la direction de l'environnement : ambassadeurs pour la sensibilisation	Rentrée 2021		Communes
1.b	Reconduire les appels à projets sur la réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires	2021	• Direction Environnement - CODOM • Service Communication	
1.c	Nourrir des tableaux de bord générique de comparaison des territoires	2021	• Direction Environnement • Service Communication	
1.d	Organiser un défi "Famille Zéro Déchet" : Accompagnement des familles vers une démarche de réduction des déchets (visites, ateliers, ...) et communication des actions auprès de la population	2021	• Direction Environnement - CODOM	AGORAH ADEME
1.e	Communiquer avec les restaurateurs pour accepter les contenants des clients (barquette réutilisable) et sacs plastiques et communiquer auprès des clients sur la réutilisation des contenants dans la restauration		• Direction Environnement	
1.f	Améliorer la communication et l'accompagnement sur le compostage domestique par la formation à la livraison du bac et la fourniture des bons outils	2021	•	
2	Mettre en place une Charte Eco-Manifestation ambitieuse, avec une lutte renforcée contre le plastique	2021	• Elus et élus • Direction Développement Economique • Direction Insertion et Emploi • Direction tourisme	ADIR CCI ADEME Associations
2.a	- Co-constituer la Charte avec les Directions, les élus et les partenaires du territoire, en identifiant les critères éco-responsables		•	
2.b	- Promouvoir sa mise en œuvre par une communication type "marketing territorial"		• Service communication	
2.c	- Créer un répertoire des opérateurs vertueux		•	



ACTION
2.4

Contribuer à la réduction des déchets sur le territoire, en appuyant l'élaboration puis la mise en œuvre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)



Moyens et ressources

Humains	Financiers	Financeurs potentiels
1 cellule spéciale de 3-4 personnes - gestion facturation et pesée des bacs	1000€ par école	• ADEME



Indicateurs

Suivi / Evaluation	Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitants (kg/hab.an)	Production Ordures ménagères résiduelles (kg/hab)	Production de déchets occasionnels (kg/hab)	Production de déchets collectés sélectivement soit en porte-à-porte soit en apport volontaire (kg/hab)
	Recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (%)	Indicateurs de suivi du CODOM et du PLPDMA	Nombre de manifestations organisées par l'EPCI et les communes-membres, ou ayant lieu sur le territoire de la CIREST, et faisant l'objet d'une convention ou d'un appel d'offres qui intègre des obligations en matière de développement durable	Nombres d'ambassadeurs par an
Environnementaux	/			



Points de vigilance

/



Apports sur la stratégie Climat - Air - Energie

Augmentation de la production d'EnR	Baisse de la consommation d'énergie	Baisse des émissions de GES (atténuation)	Réduction de la vulnérabilité au changement climatique (adaptation)	Amélioration de la qualité de l'air
-------------------------------------	-------------------------------------	---	---	-------------------------------------



Transversalité des actions

Avec d'autres documents	• PRGPD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - Région) • PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés - CIREST)
Avec d'autres actions du PCAET	2.3 Développer l'économie circulaire en incitant aux pratiques de réemploi ou d'allongement de la durée de vie des objets sur le territoire